

Budget primitif 2023

—
Service de l'assainissement

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24440064400039	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT ETABLISSEMENT PUBLIC Communauté d Agglomération de la REgion Nazairienne et de l Estuaire
--	---

POSTE COMPTABLE DE : TRESORIER

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : Budget Assainissement (2)

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	19
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	24
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	25
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	26
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	28
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	29
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	31
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	32
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	33
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	34
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	35
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	36
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	39
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	41
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	42
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	43
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	44

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	45
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	47
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	48
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	17 407 000,00	17 407 000,00

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	17 407 000,00	17 407 000,00
---	----------------------	----------------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	14 375 771,83	14 375 771,83

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	14 375 771,83	14 375 771,83
---	----------------------	----------------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	31 782 771,83	31 782 771,83
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	4 945 196,00	0,00	4 698 725,00	4 698 725,00	4 698 725,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 047 300,00	0,00	4 137 300,00	4 137 300,00	4 137 300,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	323 536,02	0,00	374 300,00	374 300,00	374 300,00
Total des dépenses de gestion des services		9 316 032,02	0,00	9 210 325,00	9 210 325,00	9 210 325,00
66	Charges financières	574 200,00	0,00	787 000,00	787 000,00	787 000,00
67	Charges exceptionnelles	774 500,00	0,00	444 500,00	444 500,00	444 500,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	750 000,00	0,00	600 175,00	600 175,00	600 175,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		11 514 732,02	0,00	11 142 000,00	11 142 000,00	11 142 000,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	1 138 076,98	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	6 155 000,00	0,00	6 265 000,00	6 265 000,00	6 265 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		7 293 076,98	0,00	6 265 000,00	6 265 000,00	6 265 000,00
TOTAL		18 807 809,00	0,00	17 407 000,00	17 407 000,00	17 407 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	17 407 000,00
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	80 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	17 213 151,00	0,00	16 492 000,00	16 492 000,00	16 492 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	45 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
Total des recettes de gestion des services		17 338 151,00	0,00	16 537 000,00	16 537 000,00	16 537 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	624 658,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		17 962 809,00	0,00	16 577 000,00	16 577 000,00	16 577 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	845 000,00	0,00	830 000,00	830 000,00	830 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		845 000,00	0,00	830 000,00	830 000,00	830 000,00
TOTAL		18 807 809,00	0,00	17 407 000,00	17 407 000,00	17 407 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	17 407 000,00
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	5 435 000,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	8 486 929,96	0,00	11 214 771,83	11 214 771,83	11 214 771,83
	Total des dépenses d'équipement	8 486 929,96	0,00	11 214 771,83	11 214 771,83	11 214 771,83
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 120 400,00	0,00	2 129 000,00	2 129 000,00	2 129 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	2 120 400,00	0,00	2 229 000,00	2 229 000,00	2 229 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	324 000,00	0,00	102 000,00	102 000,00	102 000,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	10 931 329,96	0,00	13 545 771,83	13 545 771,83	13 545 771,83
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	845 000,00		830 000,00	830 000,00	830 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	845 000,00		830 000,00	830 000,00	830 000,00
	TOTAL	11 776 329,96	0,00	14 375 771,83	14 375 771,83	14 375 771,83

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	14 375 771,83
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	19 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	8 008 771,83	8 008 771,83	8 008 771,83
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	19 000,00	0,00	8 008 771,83	8 008 771,83	8 008 771,83
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	1 866 259,15	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	1 866 259,15	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	324 000,00	0,00	102 000,00	102 000,00	102 000,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 209 259,15	0,00	8 110 771,83	8 110 771,83	8 110 771,83
021	Virement de la section d'exploitation (4)	1 138 076,98		0,00	0,00	0,00

Communauté d Agglomération de la REgion Nazairienne et de l Estuaire - Budget Assainissement - BP - 2023

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	6 155 000,00		6 265 000,00	6 265 000,00	6 265 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		7 293 076,98		6 265 000,00	6 265 000,00	6 265 000,00
TOTAL		9 502 336,13	0,00	14 375 771,83	14 375 771,83	14 375 771,83

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)		0,00
--	--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		14 375 771,83
---	--	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	5 435 000,00
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	4 698 725,00		4 698 725,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 137 300,00		4 137 300,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	374 300,00		374 300,00
66	Charges financières	787 000,00	0,00	787 000,00
67	Charges exceptionnelles	444 500,00	0,00	444 500,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	100 000,00	6 265 000,00	6 365 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	600 175,00		600 175,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	11 142 000,00	6 265 000,00	17 407 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	17 407 000,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	830 000,00	830 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 129 000,00	0,00	2 129 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	11 214 771,83		11 214 771,83
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	100 000,00	0,00	100 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	102 000,00	0,00	102 000,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	13 545 771,83	830 000,00	14 375 771,83

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	14 375 771,83
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	16 492 000,00		16 492 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	45 000,00		45 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	40 000,00	830 000,00	870 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		16 577 000,00	830 000,00	17 407 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	17 407 000,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	8 008 771,83	0,00	8 008 771,83
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		6 265 000,00	6 265 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	102 000,00	0,00	102 000,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		8 110 771,83	6 265 000,00	14 375 771,83

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	14 375 771,83
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	4 945 196,00	4 698 725,00	4 698 725,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	1 662 000,00	1 724 400,00	1 724 400,00
6062	Produits de traitement	505 200,00	520 356,00	520 356,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	256 000,00	235 850,00	235 850,00
6064	Fournitures administratives	4 500,00	3 700,00	3 700,00
6066	Carburants	112 500,00	87 000,00	87 000,00
6068	Autres matières et fournitures	9 800,00	13 494,00	13 494,00
611	Sous-traitance générale	496 000,00	500 000,00	500 000,00
6132	Locations immobilières	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6135	Locations mobilières	77 000,00	76 160,00	76 160,00
614	Charges locatives et de copropriété	800,00	800,00	800,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	7 000,00	0,00	0,00
61523	Entretien, réparations réseaux	495 155,00	335 500,00	335 500,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	28 000,00	26 021,00	26 021,00
61551	Entretien matériel roulant	36 500,00	50 545,00	50 545,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	83 000,00	51 050,00	51 050,00
6156	Maintenance	275 183,00	244 261,00	244 261,00
6161	Multirisques	61 000,00	66 000,00	66 000,00
617	Etudes et recherches	68 000,00	79 410,00	79 410,00
618	Divers	142 483,00	72 304,00	72 304,00
6226	Honoraires	2 500,00	3 600,00	3 600,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	10 500,00	8 500,00	8 500,00
6228	Divers	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6231	Annonces et insertions	7 000,00	4 500,00	4 500,00
6236	Catalogues et imprimés	500,00	150,00	150,00
6238	Divers	5 000,00	12 500,00	12 500,00
6248	Divers	192 000,00	206 680,00	206 680,00
6251	Voyages et déplacements	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6257	Réceptions	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6262	Frais de télécommunications	125 500,00	98 200,00	98 200,00
6282	Frais de gardiennage	6 000,00	6 319,00	6 319,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	34 450,00	32 000,00	32 000,00
6287	Remboursements de frais	187 625,00	0,00	0,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	0,00	184 925,00	184 925,00
6288	Autres	0,00	100,00	100,00
6358	Autres droits	2 000,00	2 400,00	2 400,00
6378	Autres taxes et redevances	35 000,00	35 000,00	35 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 047 300,00	4 137 300,00	4 137 300,00
6411	Salaires, appointements, commissions	4 022 000,00	4 110 000,00	4 110 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	4 300,00	4 300,00	4 300,00
6478	Autres charges sociales diverses	21 000,00	23 000,00	23 000,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	323 536,02	374 300,00	374 300,00
6541	Créances admises en non-valeur	200 000,00	250 000,00	250 000,00
6542	Créances éteintes	100 000,00	100 000,00	100 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	23 536,02	24 300,00	24 300,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		9 316 032,02	9 210 325,00	9 210 325,00
66	Charges financières (b) (8)	574 200,00	787 000,00	787 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	574 200,00	787 000,00	787 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	774 500,00	444 500,00	444 500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	773 000,00	443 000,00	443 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	1 500,00	1 500,00	1 500,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	100 000,00	100 000,00	100 000,00
6815	Dot. prov. pour risques exploitat°	100 000,00	100 000,00	100 000,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	750 000,00	600 175,00	600 175,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		11 514 732,02	11 142 000,00	11 142 000,00
023	Virement à la section d'investissement	1 138 076,98	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	6 155 000,00	6 265 000,00	6 265 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	6 155 000,00	6 265 000,00	6 265 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		7 293 076,98	6 265 000,00	6 265 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		7 293 076,98	6 265 000,00	6 265 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		18 807 809,00	17 407 000,00	17 407 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	17 407 000,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	144 935,16
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	144 935,16
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	80 000,00	0,00	0,00
6096	RRR obtenus sur approv. non stocké	80 000,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	17 213 151,00	16 492 000,00	16 492 000,00
704	Travaux	1 511 151,00	1 200 000,00	1 200 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	14 785 000,00	14 300 000,00	14 300 000,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	4 000,00	4 000,00	4 000,00
7062	Redevances assainissement non collectif	0,00	75 000,00	75 000,00
7068	Autres prestations de services	350 000,00	350 000,00	350 000,00
7087	Remboursement de frais	563 000,00	0,00	0,00
70871	Remb. frais par coll. de rattachement	0,00	563 000,00	563 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	45 000,00	45 000,00	45 000,00
7588	Autres	45 000,00	45 000,00	45 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		17 338 151,00	16 537 000,00	16 537 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	624 658,00	40 000,00	40 000,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	517 833,00	35 000,00	35 000,00
778	Autres produits exceptionnels	106 825,00	5 000,00	5 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		17 962 809,00	16 577 000,00	16 577 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	845 000,00	830 000,00	830 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	845 000,00	830 000,00	830 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		845 000,00	830 000,00	830 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		18 807 809,00	17 407 000,00	17 407 000,00

		+
RESTES A REALISER N-1 (10)		0,00
		+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)		0,00
		=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES		17 407 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
46	Opération d'équipement n° 46 (5)	7 193 815,80	8 414 771,83	8 414 771,83
47	Opération d'équipement n° 47 (5)	1 293 114,16	2 800 000,00	2 800 000,00
Total des dépenses d'équipement		8 486 929,96	11 214 771,83	11 214 771,83
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 120 400,00	2 129 000,00	2 129 000,00
1641	Emprunts en euros	1 394 400,00	1 410 000,00	1 410 000,00
1681	Autres emprunts	7 000,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	719 000,00	719 000,00	719 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	100 000,00	100 000,00
261	Titres de participation	0,00	100 000,00	100 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		2 120 400,00	2 229 000,00	2 229 000,00
458131	OPERATIONS POUR CPTÉ DE TIERS- MEDIATHEQUE RUE DE LA MAIRIE TRIGNAC (6)	296 000,00	0,00	0,00
458132	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS - RUE TATICHEFF (6)	28 000,00	102 000,00	102 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		324 000,00	102 000,00	102 000,00
TOTAL DEPENSES REELLES		10 931 329,96	13 545 771,83	13 545 771,83
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	845 000,00	830 000,00	830 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	845 000,00	830 000,00	830 000,00
139111	Sub. éqipt cpte résult. Agence de l'eau	845 000,00	830 000,00	830 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		845 000,00	830 000,00	830 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		11 776 329,96	14 375 771,83	14 375 771,83

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	14 375 771,83
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	19 000,00	0,00	0,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement	19 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	8 008 771,83	8 008 771,83
1641	Emprunts en euros	0,00	8 008 771,83	8 008 771,83
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		19 000,00	8 008 771,83	8 008 771,83
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 866 259,15	0,00	0,00
1068	Autres réserves	1 866 259,15	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 866 259,15	0,00	0,00
458231	OPERATIONS POUR CPTÉ DE TIERS- MEDIATHEQUE RUE DE LA MAIRIE TRIGNAC (5)	296 000,00	0,00	0,00
458232	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS - RUE TATICHEFF (5)	28 000,00	102 000,00	102 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		324 000,00	102 000,00	102 000,00
TOTAL RECETTES REELLES		2 209 259,15	8 110 771,83	8 110 771,83
021	Virement de la section d'exploitation	1 138 076,98	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	6 155 000,00	6 265 000,00	6 265 000,00
28151	Installations complexes spécialisées	6 155 000,00	6 265 000,00	6 265 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		7 293 076,98	6 265 000,00	6 265 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		7 293 076,98	6 265 000,00	6 265 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		9 502 336,13	14 375 771,83	14 375 771,83

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	14 375 771,83
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 46 (1)
LIBELLE : ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		2 776 733,80	a 0,00	8 414 771,83	b 8 414 771,83	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	236 745,29	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	233 947,79	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	2 797,50	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 052 046,59	0,00	6 914 771,83	6 914 771,83	0,00
2121	Aménagement Terrains nus	19 071,34	0,00	0,00	0,00	0,00
21315	Bâtiments administratifs	6 741,17	0,00	0,00	0,00	0,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	811,37	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Installations complexes spécialisées	97 485,09	0,00	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	1 360 157,83	0,00	0,00	0,00	0,00
2154	Matériel industriel	32 795,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21561	Service de distribution d'eau	0,00	0,00	5 420 000,00	5 420 000,00	0,00
21562	Service d'assainissement	366 008,65	0,00	1 400 000,00	1 400 000,00	0,00
2182	Matériel de transport	153 524,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	5 897,65	0,00	94 771,83	94 771,83	0,00
2184	Mobilier	9 554,49	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	487 941,92	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	226 063,62	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	261 878,30	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-8 414 771,83
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 47 (1)
LIBELLE : EXTENSIONS DE RESEAUX

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 161 285,31	a 0,00	2 800 000,00	b 2 800 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	1 094,64	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	1 094,64	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 160 190,67	0,00	2 800 000,00	2 800 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 160 190,67	0,00	2 800 000,00	2 800 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-2 800 000,00
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					37 125 570,03									
1641 Emprunts en euros (total)					37 125 570,03									
00059094712	CREDIT AGRICOLE	15/12/2009	30/12/2009	10/03/2010	6 300 000,00	V	Euribor 3M-Floor -0.4 sur Euribor 3M + 0.4	1,110	1,115	EUR	T	P	O	A-1
00066907879	CREDIT AGRICOLE	15/12/2010	17/12/2010	10/03/2011	10 100 000,00	F	Taux fixe à 3.63 %	3,630	3,680	EUR	T	P	O	A-1
1 563 332T- Consolidation 1-Ass	CREDIT FONCIER DE FRANCE	04/12/2007	30/05/2010	30/05/2011	1 172 853,72	F	Taux fixe à 3.66 %	3,660	3,660	EUR	A	C	O	A-1
120275802	Agence de l'Eau Loire Bretagne	06/12/2012	13/12/2012	31/01/2015	506 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
CO2868/001	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	01/12/2011	19/12/2011	19/03/2012	7 000 000,00	V	Euribor 3M + 1.25	2,669	2,736	EUR	T	C	O	A-1
CO2868/002	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	01/12/2011	19/12/2011	19/03/2012	3 000 000,00	F	Taux fixe à 4.07 %	4,070	4,194	EUR	T	C	O	A-1
MIR252254EUR-Tirage Fixe-Ass	CREDIT COOPERATIF	30/12/2008	01/01/2012	01/01/2013	4 000 000,00	F	Taux fixe à 3.97 %	3,970	4,028	EUR	A	C	O	A-1
MON273250EUR	DEXIA CL	25/10/2010	23/12/2010	01/04/2011	750 000,00	F	Taux fixe à 2.23 %	2,230	2,249	EUR	T	P	O	A-1
MPH271617EUR Ass	SFIL CAFFIL	01/12/2010	01/12/2010	01/12/2011	4 296 716,31	C	Taux fixe 3.69% à barrière 1.45 sur EUR-CHF (4.4%/0.5/1.45)	13,271	13,465	EUR	A	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									

Communauté d Agglomération de la REgion Nazairienne et de l Estuaire - Budget Assainissement - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					10 375 374,95									
1681 Autres emprunts (total)					10 375 374,95									
090092601	Agence de l'Eau Loire Bretagne	17/12/2009	08/11/2010	30/11/2011	1 126 254,95	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
090092602	Agence de l'Eau Loire Bretagne	06/12/2010	06/12/2010	28/02/2013	2 040 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
100001301	Agence de l'Eau Loire Bretagne	03/05/2010	03/05/2010	30/11/2012	7 209 120,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					47 500 944,98									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		21 482 321,66					1 434 384,84	774 407,33	0,00	140 165,67
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		21 482 321,66					1 434 384,84	774 407,33	0,00	140 165,67
00059094712	N	0,00	A-1	3 739 274,39	16,94	V	Euribor 3M-Floor -0.4 sur Euribor 3M + 0.4	2,412	214 319,65	115 671,28	0,00	7 343,66
00066907879	N	0,00	A-1	7 297 972,73	17,94	F	Taux fixe à 3.63 %	3,680	293 040,05	260 957,43	0,00	14 126,61
1 563 332T- Consolidation 1-Ass	N	0,00	A-1	651 804,84	14,41	F	Taux fixe à 3.66 %	3,660	43 420,74	23 856,06	0,00	12 989,00
120275802	N	0,00	A-1	260 871,10	7,08	F	Taux fixe à 0 %	0,000	32 608,89	0,00	0,00	0,00
CO2868/001	N	0,00	A-1	4 433 333,34	18,97	V	Euribor 3M + 1.25	3,403	233 333,33	178 523,12	0,00	6 401,07
CO2868/002	N	0,00	A-1	1 900 000,00	18,97	F	Taux fixe à 4.07 %	4,194	100 000,00	76 855,17	0,00	2 442,00
MIR252254EUR-Tirage Fixe-Ass	N	0,00	A-1	2 518 500,00	16,00	F	Taux fixe à 3.97 %	4,028	148 150,00	101 373,12	0,00	95 148,48
MON273250EUR	N	0,00	A-1	350 154,91	8,00	F	Taux fixe à 2.23 %	2,249	39 101,83	7 482,97	0,00	1 714,85
MPH271617EUR Ass	N	0,00	A-1	330 410,35	0,92	V	Euribor 12M-Floor 0 sur Euribor 12M	2,934	330 410,35	9 688,18	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Communauté d Agglomération de la REgion Nazairienne et de l Estuaire - Budget Assainissement - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		3 482 205,72					684 617,93	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		3 482 205,72					684 617,93	0,00	0,00	0,00
090092601	N	0,00	A-1	338 412,76	5,91	F	Taux fixe à 0 %	0,000	75 083,66	0,00	0,00	0,00
090092602	N	0,00	A-1	644 631,36	4,16	F	Taux fixe à 0 %	0,000	128 926,27	0,00	0,00	0,00
100001301	N	0,00	A-1	2 499 161,60	6,91	F	Taux fixe à 0 %	0,000	480 608,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		24 964 527,38					2 119 002,77	774 407,33	0,00	140 165,67

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	12	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	24 964 527,38	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'études non suivies de réalisation	5	15/12/2009
L	Frais de recherche et de développement en cas de réussite du projet	5	15/12/2009
L	Frais de recherche et de développement en cas d'échec	1	15/12/2009
L	Logiciels	2	15/12/2009
L	Véhicules et matériel de transport	5	15/12/2009
L	Véhicules et matériel de transport	10	15/12/2009
L	Engins de travaux publics	4	15/12/2009
L	Engins de travaux publics	8	15/12/2009
L	Mobilier de bureau	10	15/12/2009
L	Mobilier de bureau	15	15/12/2009
L	Equipements de garages et ateliers	10	15/12/2009
L	Equipements de garages et ateliers	15	15/12/2009
L	Matériel informatique	2	15/12/2009
L	Matériel informatique	5	15/12/2009
L	Plantations	15	15/12/2009
L	Plantations	20	15/12/2009
L	Aménagement de terrains et installations de voiries	15	15/12/2009
L	Aménagement de terrains et installations de voiries	30	15/12/2009
L	Appareils de labo, outillages et mat de bureau (sauf informatique)	5	15/12/2009
L	Appareils de labo, outillages et mat de bureau (sauf informatique)	10	15/12/2009
L	Ouvrages de génie civil pour captage, transport et traitt de l'eau potable	30	15/12/2009
L	Ouvrages de génie civil pour captage, transport et traitt de l'eau potable	40	15/12/2009
L	Canalisations d'adduction d'eau	40	15/12/2009
L	Canalisations d'adduction d'eau	60	15/12/2009
L	Conduites de distribution	40	15/12/2009
L	Conduites de distribution	60	15/12/2009
L	Installations de traitt de l'eau potable (sauf génie civil et régul)	10	15/12/2009
L	Installations de traitt de l'eau potable (sauf génie civil et régul)	15	15/12/2009
L	Compteurs	5	15/12/2009
L	Compteurs	10	15/12/2009
L	Equipts pour traitt eaux usées (sauf génie civil régulation et pompes)	10	15/12/2009
L	Equipts pour traitt eaux usées (sauf génie civil régulation et pompes)	20	15/12/2009
L	Pompes, appareils électroméca, instal chauffage (y/c chaudières), instal ventilation	10	15/12/2009
L	Pompes, appareils électroméca, instal chauffage (y/c chaudières), instal ventilation	20	15/12/2009
L	Organes de régulation (électronique, capteurs....)	4	15/12/2009
L	Organes de régulation (électronique, capteurs....)	8	15/12/2009
L	Bâtiments durables (en fonction du type de construction)	30	15/12/2009
L	Bâtiments durables (en fonction du type de construction)	100	15/12/2009
L	Réseau d'assainissement	45	15/12/2009
L	Réseau d'assainissement	70	15/12/2009
L	Ouvrages de génie civil sur stations d'épur et bassins tampons	30	15/12/2009
L	Ouvrages de génie civil sur stations d'épur et bassins tampons	60	15/12/2009

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Bâtiments légers et abris	10	15/12/2009
L	Bâtiments légers et abris	15	15/12/2009
L	Agencets et aménagts de bât, instal électriques et tél	15	15/12/2009
L	Agencets et aménagts de bât, instal électriques et tél	20	15/12/2009
L	Appareils de levage ascenseurs	20	15/12/2009
L	Appareils de levage ascenseurs	30	15/12/2009
L	Construction sur sol d'autrui	9	15/12/2009
L	Construction sur sol d'autrui	100	15/12/2009
L	Biens dont la valeur unitaire à amortir <= à 1 000 €	1	15/12/2009

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	100 000,00		300 000,00	400 000,00	0,00	400 000,00
PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	100 000,00	07/02/2023	300 000,00	400 000,00	0,00	400 000,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	100 000,00		300 000,00	400 000,00	0,00	400 000,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		2 959 000,00	2 959 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		2 129 000,00	2 129 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 410 000,00	1 410 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	719 000,00	719 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		830 000,00	830 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	830 000,00	830 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	2 959 000,00	0,00	0,00	2 959 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		6 265 000,00	III 6 265 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		6 265 000,00	6 265 000,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28151	Installations complexes spécialisées	6 265 000,00	6 265 000,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	6 265 000,00	0,00	0,00	0,00	6 265 000,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	2 959 000,00
Ressources propres disponibles	IV	6 265 000,00
Solde	V = IV – II (6)	3 306 000,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

<vide> (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.1 – SECTION D'EXPLOITATION – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	4 698 725,00
61521	ENTRETIEN ET REP SUR BATIMENTS PUBLICS	0,00
61523	ENTRETIEN ET REP SUR RESEAUX	335 500,00
61528	AUTRES ENTRETIENS ET REP	26 021,00
61551	ENTRETIEN ET REPARATIONS MATERIEL ROULANT	50 545,00
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BIENS MOBILIERES	51 050,00
6156	MAINTENANCE	244 261,00
6161	MULTIRISQUES	66 000,00
617	ETUDES ET RECHERCHES	79 410,00
618	DIVERS	72 304,00
6226	HONORAIRES	3 600,00
6061	FOURNITURES NON STOCKABLES	1 724 400,00
6062	PRODUITS DE TRAITEMENT	520 356,00
6063	FOURNITURES D ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT	235 850,00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	3 700,00
6066	CARBURANTS	87 000,00
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	13 494,00
611	SOUS TRAITANCE GENERALE	500 000,00
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	10 000,00
6135	LOCATIONS MOBILIERES	76 160,00
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	800,00
6227	FRAIS D ACTES ET DE CONTENTIEUX	8 500,00
6228	DIVERS	2 000,00
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	4 500,00
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	150,00
6238	DIVERS	12 500,00
6248	DIVERS	206 680,00
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	2 500,00
6257	RECEPTIONS	2 500,00
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	98 200,00
6282	FRAIS DE GARDIENNAGE	6 319,00
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	32 000,00
6287	REMBOURSEMENTS DE FRAIS	0,00
6287	REMBOURSEMENTS DE FRAIS	0,00
62871	REMBOURSEMENT DE FRAIS A LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	37 300,00
62871	REMBOURSEMENT DE FRAIS A LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	147 625,00
6288	AUTRES	100,00
6358	AUTRES DROITS	2 400,00
6378	AUTRES TAXES ET REDEVANCES	35 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 137 300,00
6411	SALAIRES, APPOINTEMENTS, COMMISSIONS DE BASE	4 110 000,00
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	4 300,00
6478	AUTRES CHARGES SOCIALES DIVERSES	23 000,00
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	374 300,00
6541	CREANCES ADMISES EN NON VALEUR	250 000,00
6542	CREANCES ETEINTES	100 000,00
658	CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	24 300,00
66	Charges financières	787 000,00
66111	INTERETS REGLES A L ECHEANCE	787 000,00
66112	INTERETS COURUS NON ECHUS	0,00
67	Charges exceptionnelles	444 500,00
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	443 000,00
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 500,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	100 000,00
6815	DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES D EXPLOITATION	100 000,00
022	Dépenses imprévues	600 175,00
Total des dépenses réelles		11 142 000,00

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
042	Opérat° ordre transfert entre sections	6 265 000,00
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	6 265 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00
Total des dépenses d'ordre		6 265 000,00
D 002 (5)		0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES		17 407 000,00

A5.2.1 – SECTION D'EXPLOITATION – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
013	Atténuations de charges	0,00
6096	RABAIS, REMISE RISTOURNE SUR APPROVISIONNEMENTS NON STOCKES	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	16 492 000,00
704	TRAVAUX	1 200 000,00
70611	REDEVANCE ASSAINISSEMENT COLLECTIF	14 300 000,00
706121	REDEV MODERNISATION RESEAU	4 000,00
7062	REDEVANCES D ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	75 000,00
7068	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES	350 000,00
7087	REMBOURSEMENTS DE FRAIS	0,00
70871	REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	563 000,00
74	Subventions d'exploitation	0,00
75	Autres produits de gestion courante	45 000,00
7588	AUTRES	45 000,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	40 000,00
7718	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	35 000,00
778	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	5 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00
Total des recettes réelles		16 577 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	830 000,00
777	QUOTE PART DES SUBVENTIONS D INVESTISSEMENT TRANSFEREES AU RESULTAT DE L EXERCIC	830 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		830 000,00
R 002 (5)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		17 407 000,00

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

<vide> (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
	Opération d'équipement n° 46	0,00
	Opération d'équipement n° 46	0,00
	Opération d'équipement n° 46	0,00
	Opération d'équipement n° 46	0,00
	Opération d'équipement n° 46	0,00
	Opération d'équipement n° 46	0,00
	Opération d'équipement n° 46	0,00
	Opération d'équipement n° 46	0,00
	Opération d'équipement n° 46	5 420 000,00
	Opération d'équipement n° 46	1 400 000,00
	Opération d'équipement n° 46	0,00
	Opération d'équipement n° 46	94 771,83
	Opération d'équipement n° 46	0,00
	Opération d'équipement n° 46	1 500 000,00
	Opération d'équipement n° 46	0,00
	Opération d'équipement n° 47	0,00
	Opération d'équipement n° 47	2 800 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 129 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	100 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		13 443 771,83
040	Opérat° ordre transfert entre sections	830 000,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		830 000,00
D 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DE DEPENSES		14 375 771,83

A5.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	8 008 771,83
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
106	Réserves	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des recettes réelles		8 008 771,83
040	Opérat° ordre transfert entre sections	6 265 000,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00
Total des recettes d'ordre		6 265 000,00
R 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		14 375 771,83

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0.00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0.00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0.00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
D 46 2022/1 ASSAINISSEMENT COLLECTIF	52 345 183,47	0,00	52 345 183,47	2 776 733,80	8 414 771,83	36 736 595,84
R 46 2015/2 ASSAINISSEMENT COLLECTIF	0,00	0,00	0,00	32 171,68	0,00	0,00
D 47 2022/1 EXTENSIONS DE RESEAUX	14 093 114,16	0,00	14 093 114,16	1 161 285,31	2 800 000,00	10 000 000,00
R 47 2015/2 EXTENSIONS DE RESEAUX	0,00	0,00	0,00	58 606,05	0,00	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		53,00	0,00	53,00	53,00	0,00	53,00
Adjoint technique	C	11,00	0,00	11,00	11,00	0,00	11,00
Adjoint technique principal 1ère classe	C	20,00	0,00	20,00	20,00	0,00	20,00
Adjoint technique principal 2ème classe	C	7,00	0,00	7,00	7,00	0,00	7,00
Agent de maîtrise	C	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Agent de maîtrise principal	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Technicien principal 1ère classe	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Technicien principal 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		53,00	0,00	53,00	53,00	0,00	53,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %)

présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 060
 Nombre de membres présents : 053
 Nombre de suffrages exprimés : 053
 VOTES :
 Pour : 052
 Contre : 0
 Abstentions : 01

Date de convocation : - 1 FEV. 2023

Présenté par (1) ,
 A le
 (1) ,

Délibéré par l'assemblée (2) réunie en session
 A , le - 7 FEV. 2023
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

David SAMZON, Président A , le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant :

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.



CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 07 février 2023 A 14 H

BESNE :

Mme Sylvie CAUCHIE

M. Tony LE PEN

LA CHAPELLE DES MARAIS :

M. Franck HERVY

Mme Sylviane BIZEUL

DONGES :

M. François CHÉNEAU

Mme Magalie PIED

absente (pouvoir)

M. Daniel SIMON

Mme Alice MARTIENNE

absente (pouvoir)

MONTOIR-DE-BRETAGNE :

M. Thierry NOGUET

Mme Karine HUET

M. Michel MOLIN

M. Pascal PLISSONNEAU

absent

PORNICHET :M. Jean-Claude PELLETEUR Mme Frédérique MARTIN M. Rémi RAHER Mme Nicole DESSAUVAGES M. Stéphane CAUCHY M. Yannick JOUBERT **SAINT-ANDRE DES EAUX :**M. Mathieu COENT Mme Laurence DOMET GRATTIERI Mme Sylvie GOSLIN GUIHENEUF *absente (pouvoir)***SAINT-JOACHIM :**Mme Marie-Anne HALGAND M. Roger VEILLAUD **SAINT-MALO DE GUERSAC :**M. Jean-Michel CRAND Mme Lydia MEIGNEN *absente (pouvoir)***SAINT-NAZAIRE :**M. David SAMZUN Mme Céline GIRARD-RAFFIN M. Xavier PERRIN 

Mme Emmanuelle BIZEUL

M. Alain GEFFROY

Mme Lydie MAHE

Mme Béatrice PRIOU

M. Alain MANARA

Mme Céline PAILLARD

M. Christophe COTTA

Mme Dominique TRIGODET

M. Jean-Luc GUYODO

Mme Maribel LÉTANG-MARTIN

M. Jean-Luc SECHET absent (pouvoir)

Mme Julia MOREAU absent (pouvoir)

M. Eric PROVOST

Mme Martine DARDILLAC

M. Dennis OCTOR

Mme Pascale HASSANE absent (pouvoir)

M. Michel RAY

Mme Stéphanie LIPREAU

M. Jean-Marc ALLAIN

Mme Noëlle RUBEAUD

M. Eddy LE CLERC

Mme Capucine HAURAY *absente excusée*

M. Gwénéolé PERONNO *absent excusé*

Mme Gaëlle BENIZÉ-THUAL *absente excusée*

M. Olivier BLECON *absent excusé*

Mme Hanane REBIHA *absente excusée*

M. Philippe CAILLAUD *absent excusé*

TRIGNAC :

M. Claude AUFORT

Mme. Dominique MAHÉ - VINCE *absent (prouvé)*

M. Jean-Louis LELIEVRE

Mme Laurence FREMINET

M. David PELON *absent (prouvé)*